

NASSUF DJAILANI, ÉCRIVAIN

## " C'est un texte qui part des Comores, mais qui a une vocation universelle "

*Dans l'œuvre de Nassuf Djailani, Combo, le personnage-héros fait le choix radical quitte à y perdre sa vie. Il se vit comme un résistant qui renvoie au bourreau la violence qu'il produit. Dans cette fable, l'idée recherchée par l'auteur est de se réapproprier un chapitre capital de l'histoire des Comores qui selon lui, expliquerait le marasme actuel. Fouiller, interroger et tenter de donner corps à des calvaires rompus.*

**Question : "En finir avec Bob", quel sens peut-on attribuer à ce titre ?**

**Nassuf Djailani :** Ce titre programme est à la fois une provocation et une invitation. Une provocation esthétique d'abord contre les fantômes qui nous hantent. Parmi ces fantômes, il y a la figure qu'a incarné Bob dans l'histoire passée et récente des Comores. Il ne vous a pas échappé que, sans le nommer, la pièce fait référence à la période du mercenariat aux Comores. Ce qui a été au centre de ma préoccupation au moment de l'écriture de cette pièce, c'est la question de la violence. La pièce pose ici la question de la violence, et par extension celle de « la violence légitime ». Et ce que je cherche à comprendre, c'est qui a le droit de tuer dans une société organisée ? L'histoire se passe dans un pays imaginaire qui ressemble à s'y méprendre aux Comores. Il faut des motifs qui parlent à tout le monde quand on cherche à produire une œuvre qui intéresse, qui a l'ambition de toucher, d'émouvoir et donc de faire réfléchir. Quel usage fait-on dans nos pays, de la violence quand se dresse en face nous l'arbitraire, la dictature, l'imposture ? Est-ce qu'on se résigne et on accepte, ou est-ce qu'on se bat, on s'indigne et on s'oppose comme le fait Combo mon personnage ? A-t-on le droit de répondre à la violence par la violence, surtout quand il ne reste pas d'autres choix. A

la lecture du titre, on peut aisément comprendre qu'il y a une invitation à s'opposer.

**Question : Et qu'est-ce que le titre signifie pour vous ?**

**N.D :** Ce titre signifie beaucoup de choses. Je n'ai pas pour habitude d'écrire des pièces à thèses. Car je ne veux pas qu'à l'issue de la lecture de la pièce, ou à l'issue du spectacle, les gens s'enferment dans une réponse que je leur aurais imposée. J'aime les pièces ouvertes, qui émettent des hypothèses, et qui n'enferment pas les lecteurs et les spectateurs dans des réponses définitives. Ma plus grande satisfaction, c'est d'entendre des gens qui se posent encore des questions à l'issue du spectacle. Là est mon unique objectif, ma grande joie.

**Question : A en croire votre fable, l'objectif est de retracer avec cette œuvre une partie de l'histoire des Comores. Pensez-vous que la présence du mercenaire a-t-elle impacté le pays sur le plan socio-économique ?**

**N.D :** Quand on lit les mémoires de Bob Denard, on se rend bien compte à quel point il se sent satisfait des « bienfaits » qu'il a « apporté aux Comores ». C'était un homme qui se présentait comme « l'ami des Comores », « le serviteur », « le bienfaiteur » de l'archipel. Il a dirigé, vous le savez, la garde présidentielle du Président Ahmed Abdallah Abdérmane jusqu'à son assassinat. Ce mercenaire a été financé par l'Afrique du Sud de l'apartheid et il a profité de cette manne financière pour faire des Comores sa base arrière, un pays où il a fait fructifier ses affaires. Certains comoriens se plaisent d'ailleurs à dire que les Comores ne se sont jamais autant bien développées que durant ces quelques dix années de règne des mercenaires. Mais au fond, qu'est-ce que les Comores ont retenu de cette période ?

Qu'ont-ils fait de cette part de leur histoire ? Est-ce que cette histoire est restée de l'ordre du refoulé ? Une période dont on ne veut plus parler ? Est-ce parce que des gens qui ont profité de cette situation déstabilisante pour le pays, ne veulent pas se rappeler ce mauvais souvenir ? Est-ce que cette période leur donne mauvaise conscience ? Et puis, est-ce que les comoriens qui ont été les proches collaborateurs de Bob n'ont-ils pas prêté le flanc à l'ancien colon pour continuer la déstabilisation du jeune Etat comorien, en permettant la présence de ces mercenaires français ? Les gouvernements français successifs ont eu connaissance de sa présence et de ses agissements et ils en ont d'ailleurs profité. Et pour être tout à fait juste, le président Abdallah lui-même lui a confié cette mission de « protecteur » de son régime. A-t-il fait cela, parce qu'il ne faisait pas assez confiance à la jeune armée comorienne ? Le coup qui a conduit à la révolution comorienne et à l'avènement du président Ali Soilihi peut laisser croire cela. Autant de complexité que j'ai tenté de mettre en perspective dans la pièce pour tenter de comprendre. « Ni rire, ni pleurer, mais comprendre », disait Spinoza. Il nous faut tenter de comprendre, pour avancer. Les fantômes des mercenaires hantent encore nos imaginaires, que ce soit dans les Comores indépendantes, à Mayotte ou dans le reste du monde où des « bobs » en puissance ont fait, ou font encore régner la terreur. C'est un texte qui part des Comores, mais qui a une vocation universelle.

**Question : Lors de la représentation du 9 mars dernier à l'Alliance française de Moroni, avec la compagnie Stratagème (Soumette Ahmed et Thomas Bréant), pensez-vous avoir touché la sensibilité du comorien lambda ? Avez-vous atteint votre objectif ?**

**N.D :** Si j'en crois les retours et



les questions que m'ont posé les spectateurs à l'issue de la représentation, je pense que la pièce a touché. Les gens sont repartis avec des questions et c'était mon intention. Je trouve la mise en scène très belle, très forte. Je trouve que picturalement, la pièce est somptueuse. Je suis très content du travail de la lumière. J'aime beaucoup la sensibilité de Samir Houmadi, le créateur lumière. On distingue bien les différents tableaux. Je trouve que ça met en valeur le travail du comédien. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un seul en scène et qu'il faut tenir l'attention du public. Et de ce point de vue, je trouve que Soumette Ahmed est surprenant dans son jeu. Cela est dû forcément à la grande complicité qu'il a avec Thomas Bréant, le jeune metteur en scène. Ils sont très à l'écoute, l'un de l'autre, et cela fait beaucoup dans le rendu du spectacle. Je suis très heureux qu'ils aient monté ce texte qui me tient à cœur.

**Question : Quelle sera la suite à cette fable ?**

**N.D :** La pièce est programmée le 13 avril 2019 dans le cadre des activités culturelles du Centre universitaire de Mayotte à Dombeni. D'autres festivals à Mayotte vont également l'accueillir, notamment le 21 avril au fes-

tival Baobab au Lycée Nord de Mamoudzou. Des théâtres à l'île de La Réunion sont en pourparlers avec la compagnie Stratagème, et puis le projet c'est de jouer dans des festivals importants en France l'an prochain, on l'espère. On y travaille, car c'est une histoire qui a autant de résonances aux Comores qu'en France. L'idée étant que cette part de l'histoire douloureuse soit connue, enseignée, partagée pour que peut-être les meurtrissures cicatrisent, et que les fantômes, encore à l'œuvre, cessent de nous hanter, de nous ensorceler, de nous parasiter. Une nuance, néanmoins : "En finir avec Bob\*" n'est pas une ode au meurtre ou à la haine. C'est aussi un texte d'amour incarné par le personnage de la mère par exemple. Quelque part, elle laisse entendre qu'il nous faut affronter la haine de nos plaies, pour apprendre à nous considérer. On n'est pas obligés d'être tous et toutes d'accord, surtout en ces temps troublés, mais la préservation de la personne humaine, dans le respect des droits est quelque chose de fondamentale.

**Propos recueillis par A.O Yazid**  
\*En finir avec Bob, L'Harmattan, collection L'instant théâtral, Paris, 2011.

### PATRIMOINE CULTUREL

## Prochainement une liste pour le patrimoine culturel immatériel

*En partenariat avec le ministère en charge de la Culture, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a lancé hier en début de matinée l'atelier national sur l'élaboration des inventaires participatifs avec les communautés. Plusieurs personnes y ont pris part notamment la directrice générale de la Culture, des arts et du patrimoine culturel, madame Wahidat Hassane.*

**"L'**objectif de cet atelier de renforcement des capacités est de préparer les agents à la manière de faire

l'inventaire pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel », explique Mohamed Ould Lemine Bedjeu, expert de l'UNESCO. Durant son exposé, ce dernier a montré que le patrimoine culturel immatériel (PCI) est une affaire communautaire. Ce travail qui va durer dix jours a pour but de préparer les communautés avant de passer à l'activité d'inventaire de la vidéo participative. Cet atelier qui s'adresse aux responsables ministériels, aux organisations communautaires, aux membres des communautés locales, aux chercheurs et aux organisations non gouvernementales vise à doter ces derniers de toutes les compéten-

ces nécessaires pour concevoir et faciliter la démarche d'inventaire fondée sur l'engagement collectif et adaptée à la particularité des communautés en question.

Madame Wahidat Hassane a expliqué la particularité d'un tel projet. « Ce projet est l'aboutissement des premiers travaux conjoints entre les experts internationaux de l'UNESCO et les forces vives nationales comptant chercheurs, techniciens, agents de l'administration comorienne au service de la grande cause de la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel », a-t-elle rappelé avant de porter sa voix encourageante à tous ceux qui pren-

dront part à cet atelier de renforcement. La directrice générale de la Culture salue cette initiative tout en promettant que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour faciliter le déroulement du travail et la diffusion de la liste nationale de Patrimoine Culturel Immatériel qui sera établie par les équipes techniques.

« Après ces travaux, un inventaire pilote du patrimoine culturel immatériel sera réalisé à Mohéli, à Anjouan et en Grande Comore pour garder une trace de nos richesses immatérielles », a-t-elle renchéri. Signataires de la convention de 2003 et celle de 2005, les Comores se doi-

vent de mettre en marche le train pour pérenniser le PCI national et promouvoir l'histoire du pays. « Ensemble œuvrons à la valorisation de notre culture, de notre histoire, de notre patrimoine à travers la diversité des communautés comoriennes qui symbolise ce peuple et l'identité nationale de ce pays », a-t-elle poursuivi. Pour conclure et déclarer ouvert l'atelier, Wahidat Hassane a rappelé que l'inventaire ne pourrait ni aboutir ni réussir sans le soutien et l'engagement de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

A.O Yazid